

Lignes Montaines

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Le mot du maire

A l'occasion de la première parution du nouveau bulletin municipal, les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous remercier de nous avoir choisis pour mener à bien la destinée de notre village.

Cette confiance, nous ne devons pas la décevoir. C'est pourquoi nous nous appliquerons à gérer notre commune dans un esprit d'impartialité, de transparence et de démocratie.

L'équipe municipale a souhaité, en accord avec la communauté de communes « les Portes de l'Anjou », évoquer le projet de construction d'un commerce multi-services à Montigné.

En effet, il nous semblait important, en ce début de mandat, de faire toute la lumière sur ce futur et probable investissement.

D'autres travaux verront le jour d'ici la fin de l'année. Nous réfléchissons à l'aménagement du chemin de la Braudière et à la création d'un parc public avec un espace jeux pour les plus jeunes.

L'information ne doit pas être à sens unique. Aussi, nous attendons vos suggestions et vous assurons qu'elles feront l'objet de toute notre attention.

Bien chaleureusement,
Gérard CHASSOULIER

Votre avis nous intéresse

↳ Une personne de la commune a pour projet la création d'une MAM (*maison d'assistants maternels*). En premier lieu, un recensement des besoins paraît nécessaire. Les parents intéressés par ce service sont invités à se faire connaître.

↳ Une **permanence d'élus** est envisagée à la mairie les samedis de 10 H 00 à 12 H 00. Il est également proposé de modifier l'horaire d'ouverture au public le mercredi matin à la place du mardi matin. Qu'en pensez-vous ?

↳ Des **commissions extra-municipales** sont proposées. Elles ont un rôle consultatif et ont pour but d'associer les citoyens à la vie de la commune. Les personnes souhaitant en faire partie peuvent nous contacter.

↳ Un **conseil municipal « jeunes »** est envisagé. Les jeunes désirant s'investir dans une équipe sont attendus.

Vous pouvez apporter votre avis par mail ou à la mairie. Un cahier de suggestions est mis à votre disposition.

Associations à Montigné-lès-Rairies

Club de l'amitié, contact : André CAYON au 02 41 82 60 57

Association de la boule de fort « les bons enfants », contact : Gérard DAVID au 02 41 90 10 79

Association sportive de gymnastique, contact : Sylvaine MONTRIEUX au 02 41 32 50 88

SOS Montigné-lès-Rairies, contact : Guillaume ALIBERT au 02 41 90 14 80

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) – Permanences Baugé (3ème lundi du mois) et Durtal (3ème mercredi du mois) - correspondant local à Montigné-lès-Rairies : Jean-Claude PETEL au 02 41 32 50 98

Agriculture, chasse, pêche.

Association de pêche « le Pouillé », contact : Jean-Yves LANDELLE au 02 41 32 51 30

Société de chasse « les Touches » (regrouper le territoire de chasse), contact : Sébastien TAUDON

Société de chasse « la Plaine » (développement, protection, repeuplement, élevage du gibier...)

Ensemble la Normande Angevine (rassembler les jeunes du Maine-et-Loire intéressés par la race Normande...)

Le conseil municipal s'est réuni les 4, 28 avril et 26 mai 2014. Les procès-verbaux sont consultables en Mairie ou sur le site www.montignelesrairies.mairie49.fr, rubrique conseil municipal-comptes rendus.

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire

Gérard CHASSOULIER



1er adjoint

Manue JUBEAU
Bâtiments communaux
Urbanisme
Aménagement du village



2ème adjoint

Sylvie TSIEN
Communication
Culture
Animation et Jeunesse



3ème adjoint

Daniel BENESTEAU
Voirie communale
Espaces verts



Conseillers municipaux

Évelyne CHAMPION



Caroline GIRARD



Maxime METAIRIE



Jacques LAURENT



Lucien METIVIER



Anne MONNIER



Andrée VERNEAU



Commissions intercommunales

Communauté de communes
« Les Portes de l'Anjou »

Gérard CHASSOULIER (titulaire)
Manue JUBEAU (titulaire)
Sylvie TSIEN (suppléante)

SIVM (syndicat intercommunal à
vocation multiple)

Gérard CHASSOULIER (titulaire)
Évelyne CHAMPION (titulaire)
Caroline GIRARD (suppléante)

SIAEP (syndicat intercommunal
pour l'alimentation en eau potable
de la région de Durtal)

Sylvie TSIEN (titulaire)
Anne MONNIER (titulaire)
Andrée VERNEAU (suppléante)

SITCOM (syndicat intercom-
munal de collecte et traitement des
ordures ménagères)

Jacques LAURENT (titulaire)
Évelyne CHAMPION (suppléante)

ADVL (agence de développement
de la Vallée du Loir)

Caroline GIRARD (titulaire)
Évelyne CHAMPION (suppléante)

SIEML (syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire)

Daniel BENESTEAU (titulaire)
Évelyne CHAMPION (suppléante)

Comice agricole

Lucien METIVIER (titulaire)
Anne MONNIER (suppléante)

Gérard est accompagné pour toutes les commissions communales par :

Délégués	Représentants ou membres	Correspondants
<p>↳ Finances Manue, Sylvie, Évelyne, Anne, Caroline, Lucien</p>	<p>↳ Centre communal d'action sociale (CCAS)</p>	<p>↳ Sécurité routière Gérard, Jacques</p>
<p>↳ Bâtiments Manue, Anne, Maxime, Jacques, Évelyne</p>	<p>Membres du conseil municipal : Évelyne, Sylvie, Manue, Daniel, Andrée</p>	<p>↳ Sécurité civile Gérard, Daniel</p>
<p>↳ Chemins Daniel, Lucien, Andrée, Anne, Caroline</p>	<p>Personnes nommées par le maire :</p>	<p>↳ Défense Maxime, Lucien</p>
<p>↳ Accessibilité Caroline, Sylvie, Maxime, Jacques, Andrée</p>	<p>Mme Liliane ALLARD Mme Catherine VARLET Mme Myriam BILLY Mme Marie-Françoise RIEDINGER M. Gérard DAVID</p>	<p>Référents ↳ ERDF Gérard</p>
<p>↳ Cimetière Daniel, Manue</p>	<p>↳ Commission communale des impôts directs (CCID)</p>	<p>↳ Orange Gérard</p>
<p>↳ Communication Sylvie, Manue, Maxime, Caroline, Évelyne, Daniel</p>	<p>21 personnes sont proposées dont 4 hors commune</p>	
<p>↳ Alerte Météorologique Manue, Sylvie, Daniel, Patricia</p>		

Offres de services de proximité à Montigné-lès-Rairies



✓ Évelyne propose aux Ignémontains qui le souhaitent de participer à des ateliers tricot-couture-broderie. Afin de pouvoir organiser au mieux ces rendez-vous, vous pouvez la contacter au : 06 02 37 96 93 (michel.bouhours@free.fr)

✓ Maxime souhaite vous faire partager sa passion de la musique et vous propose des cours de guitare. Pour connaître ses disponibilités, vous pouvez le joindre au : 06 45 38 53 69 (maxime.metairie@hotmail.fr)



✓ Philippe offre ses conseils et sa main-d'œuvre pour effectuer les petites réparations de vos vélos tous les samedis matins entre 10 et 13 heures. Vous n'aurez qu'à vous munir des pièces nécessaires. Pour une bonne organisation, n'hésitez pas à le contacter à l'avance au : 06 89 29 32 57 (philippe.desjardins@neuf.fr)

La randonnée pédestre organisée par l'association « les bons enfants » a eu lieu le jeudi 8 mai

La pluie du matin n'a pas découragé les 77 participants à cette randonnée en forêt. Certains ont choisi le parcours de 8 km, les plus expérimentés ont opté pour celui de 16 km, tandis que d'autres (pris par différentes obligations), ont préféré les rejoindre vers midi à la salle des fêtes.

Au total, une centaine de personnes s'est réunie pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur autour d'un repas.

Un grand merci à tous les participants (les marcheurs ainsi que les bénévoles) qui ont œuvré pour la bonne organisation de cette animation.



Une pause s'impose

Le saviez-vous ?

La commune de Montigné n'a plus d'école en son village. La dernière, située derrière la mairie actuelle, a été fermée en 2002.

Mais le saviez-vous ?

Autrefois, l'école ainsi que la mairie, se trouvaient au lieu-dit La Braudière, entre Montigné et La Rairie, qui ne formaient encore qu'un seul et même village.

Pour cause d'isolement, trop éloignée de son bourg et suite au projet de séparation des deux villages (effectuée en 1865), la commune de Montigné décide de transférer sa mairie et son école dans le centre bourg, au dessus de la maison curiale, autrement dit le presbytère, en 1862.

Certainement parce que la maison curiale était dans un état de délabrement avancé et peut être aussi suite à la loi de Jules Ferry du 28 mars 1882 qui prône l'obligation et la laïcité de l'enseignement, est lancé en 1882 le projet de la construction d'un nouvel édifice qui recevra la mairie et une école publique mixte, que nous connaissons aujourd'hui.

Suite à sa fermeture, l'école sert aujourd'hui de salle de conseil, de bibliothèque et de mariage.

Si vous détenez dans vos greniers des informations pouvant compléter nos recherches, celles-ci seront les bienvenues. Nous pourrions peut être répondre à d'autres mystères sur l'histoire de notre village.

A noter sur vos agendas à Montigné-lès-Rairies



📅 Vendredi 13 juin 2014

20 H 30 : spectacle (gratuit) à la salle des fêtes organisé par la troupe de théâtre « Oh-Ré-Ries » – contact : Céline CLORY au 06 12 11 12 22

📅 Vendredi 4 et samedi 5 juillet 2014

Organisés par l'association « les jeunes chasseurs d'Anjou » - contact : Gaëtan LAIR au 06 29 75 64 87

- **Vendredi 20 H 30** : concert de trompes de chasse à l'église

- **Samedi matin** : Ball Trap

📅 Vendredi 8 août 2014

17 H 00 : randonnée littéraire et gourmande (thème : les 7 péchés capitaux) organisée par l'Office du tourisme des Portes de l'Anjou - contact : Laura BELLANGER au 02 41 76 37 26

📅 Dimanche 7 septembre 2014

Randonnée du Louis d'or organisé par l'association SOS Montigné-lès-Rairies – contact : Guillaume ALIBERT au 02 41 90 14 80

📅 Dimanche 14 septembre 2014

Repas des « aînés » le midi à la salle des fêtes

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations :

✓ urgences :

- Pompier : 18
- SAMU : 15
- service médical de garde : 02 41 33 16 33

✓ collecte ordures ménagères :

- tous les jeudis dans la journée

✓ tarif salle des fêtes : (maximum 120 personnes)

Tarif 2014	commune	hors commune
Vin d'honneur :	47 euros	58 euros
Une journée :	178 euros	213 euros
Un week-end :	273 euros	325 euros
Caution :	500 euros	500 euros

Versement d'arrhes à la réservation : 40 % du tarif de la location

Horaires :

✓ mairie : 02 41 32 50 54

lundi : 9 H 00-12 H 00 et 14 H 00-17 H 30
mardi : 9 H 00-12 H 00
vendredi : 9 H 00-12 H 30

✓ bibliothèque :

mardi : 17 H 00-18 H 30

✓ agence postale des Rairies : 02 41 76 32 00

lundi, mardi, samedi : 9 H 00 -11 H 20
jeudi, vendredi : 14 H 00-16 H 20

✓ déchetterie Durtal : 02 41 69 01 10

lundi et samedi : 9 H 00-12 H 00 et 14 H 00-18 H 00
mardi au vendredi : 14 H 00-18 H 00 (18 H 30 l'été)

! Nous remercions à l'avance les Ignémontains de ne pas déposer leurs ordures dans les containers de la salle des fêtes, strictement réservés aux usagers de la salle.